

Protocole de base à l'attention des parents pour les stages à l'Entrela' dans le cadre de la crise sanitaire Covid-19

Toute l'équipe de l'Entrela' est très heureuse de pouvoir accueillir vos enfants à nouveau, de les faire créer, rêver, jouer, s'amuser, ... Ensemble !

Nous vous remercions d'avance de veiller à ce protocole afin que ces stages puissent reprendre et se dérouler dans la joie, la bonne humeur et surtout en préservant la santé de tous.

** Ces mesures peuvent encore changer suite aux futures décisions gouvernementales.*

Conditions de participation de l'enfant

Un enfant doit rester à domicile et ne peut pas fréquenter le stage s'il est malade ou présente...

Un de ces critères majeurs :

- Fièvre
- Toux
- Difficulté respiratoire
- Nez encombré/qui coule
- Douleur à la gorge
- Perte de goût ou d'odorat

Ou au moins deux de ces critères :

- Fatigue, irritabilité, pleurs
- Diarrhée aqueuse
- Maux de tête
- Douleurs musculaires

... Au cours des **5 derniers jours** avant le début du stage.

Groupe à risque : Si l'enfant fait partie d'un groupe à risque (*maladies chroniques graves*), ses parents sont invités à consulter leur médecin traitant pour déterminer s'il peut ou non fréquenter la collectivité et ont le devoir de le **signaler via la fiche de santé**.

De plus, un participant COVID-19 confirmé ou possible, présentant des symptômes légers, sans hospitalisation peut participer à l'activité **7 jours après le début des symptômes**, à condition qu'il n'ait pas eu de **fièvre au cours des 3 derniers jours** ET qu'il ait également montré une **amélioration considérable des symptômes avec une décision médicale à l'appui**.

Vous recevez en annexe une fiche de santé de l'enfant à nous remettre dûment complétée avant le début du stage.

Si un enfant manifeste des **signes cliniques liés au COVID-19**, il reste à la **maison** et ses parents contactent son **médecin traitant**.

Si les symptômes apparaissent en cours d'activités:

Un parent vient le chercher le plus rapidement possible. En attendant, il restera avec un adulte « en isolement », dans un local aéré prévu à cet effet.

Organisation de l'accueil et des activités

Nous devons fonctionner dans le respect strict du principe de « **bulles de contact** » qui seront constituées de 50 personnes au maximum, y compris les encadrants. Pour respecter ce principe, l'enfant **ne pourra donc pas être inscrit à des activités dans des bulles différentes au cours de la même semaine.**

Plusieurs bulles de contact peuvent, cependant, coexister sur un même site. Ce sera le cas pour les stages qui se dérouleront au Manoir. Pour ce faire, l'espace sera divisé en deux, les deux bulles n'occuperont donc jamais les mêmes espaces.

L'accueil :

La personne responsable de l'enfant devra ...

- Porter un **masque**
- Maintenir la **distanciation physique**
- **Signer** le registre de présence (*de préférence, avec un stylo lui appartenant*)
- **Déposer** son/ses enfants :

→ soit par **la grille extérieure pour les stages qui se déroulent au 108, rue de Paris – 1140 Evere**

→ soit par **le garage au 34, rue des Deux Maisons – 1140 Evere pour les stages qui se déroulent au Manoir**

Pour les 3-4 ans, la personne responsable peut aller dans le jardin pour accompagner l'enfant, mais pas dans les locaux.

- Rester à **l'extérieur des lieux d'activité**

... et ne pourra présenter **aucun symptôme du Covid-19**.

Les activités :

- Un **affichage ludique des consignes sanitaires** rappellera les bonnes pratiques d'hygiène aux enfants.
- Le **matériel** mis à disposition restera **au sein d'une même bulle**.
- Durant les **repas**, les enfants resteront avec **leur bulle**. (*pour rappel, chaque enfant doit donc avoir sa collation, son repas et son goûter*)
- Des **toilettes différentes** seront mises à disposition pour chaque bulle.
- Pour l'organisation de la **sieste des plus petits**, un local est prévu dans lequel chaque enfant aura sa couchette. Il n'en changera pas durant toute la semaine. Pour cela, nous vous demandons **d'apporter un couvre-lit, un doudou et un oreiller dans un sac spécialement prévu à cet effet**.

Mesures d'hygiène

- Toux et éternuement dans le pli du coude
- Mise à disposition et utilisation de mouchoirs à usage unique
- Lavage fréquent des mains, au savon pendant 40 à 60 secondes
- Utilisation de poubelle avec couvercle
- Distanciation physique (1,5m) **ENTRE ADULTES** qui ne font pas partie de la bulle de contact
- Aération fréquente des locaux

Port du masque

Les enfants ne **doivent pas** porter de masque **avant l'âge de 12 ans**. Seuls **les parents doivent** en porter à l'arrivée et au départ de leur enfant.

Procédure médicale

Si un enfant tombe malade (fièvre, vomissement...) durant le stage, l'animateur respectera une procédure d'urgence définie par le protocole Accueil Temps Libre été 2020, avec notamment, un lieu d'isolement dans un espace dédié. **Ses parents seront systématiquement contactés et devront venir chercher leur enfant le plus rapidement possible.**

Dès lors, nous vous prions de rester joignables. Nous vous invitons ensuite à prendre rendez-vous avec votre médecin traitant.

En cas de problème grave, nous contacterons directement le 112 et vous serez prévenus dans les plus brefs délais.